

**PAYS D'ART ET D'HISTOIRE
DE GRANDANGOULÈME**

LE TRÉSOR DE LA CATHÉDRALE SAINT-PIERRE D'ANGOULÈME

**MIS EN SCÈNE
PAR JEAN-MICHEL OTHONIEL**



**VISITES GUIDÉES
ANNÉE 2019**



**VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE**

« J'AI VOULU QUE L'ON RETROUVE AU XXI^E SIÈCLE,
LE SENTIMENT D'ÉMERVEILLEMENT
QUE POUVAIT PROCURER UN TRÉSOR À L'ÉPOQUE
DE LA CONSTRUCTION DES CATHÉDRALES ».

Jean-Michel Othoniel



RENDEZ-VOUS ET BILLETTERIE :

Après réservation, 15 mn avant la
visite - **Hall du Musée d'Angoulême**
- square Girard II - rue Corneille
- Angoulême

TARIFS :

Plein tarif : 5€

Gratuité : pour les moins de 18
ans (en famille et hors groupes
scolaires), 18-25 ans (ressortissants
de l'Union Européenne et résidents
réguliers non-européens sur le
territoire de l'Union Européenne),
personnes handicapées et leur
accompagnateur, demandeurs d'emploi
sur présentation d'une attestation
de moins de 6 mois, détenteurs de
carte Culture - carte ICOM ou ICOMOS

• Du 1^{er} mars au 31 mai & du 1^{er} octobre au 31 décembre

- du mardi au vendredi :
visites à 14h30
- les samedis et dimanches :
visites à 14h30 & 16h15

• Du 1^{er} juin au 30 septembre

- du mardi au dimanche :
visites à 14h30 & 16h15

Fermeture annuelle :
janvier - février

Fermeture le 1^{er} mai,
1^{er} novembre & 25 décembre

Individuels et groupes

Visites d'1h15 limitées à 25 pers.

**Réservation obligatoire
auprès de l'Office de tourisme
du Pays d'Angoulême**

Par tél :

05 45 95 16 84

Par internet :

www.angouleme-tourisme.com

Cliquez sur « Réservation en ligne »
en haut de la page d'accueil

**Parcours sur deux étages
accessible par 39 marches**

*L'État est propriétaire de la cathédrale.
Le CMN assure la gestion de la
cathédrale.*

*Les visites du Trésor sont programmées
par le Pays d'art et d'histoire de
GrandAngoulême, grâce au soutien de
la DRAC Nouvelle-Aquitaine.*

*L'État et le CMN sont partenaires des
visites.*

*Les guides-conférenciers du Pays d'art
et d'histoire de GrandAngoulême sont
agréés par le ministère de la Culture.*

